



CONSEIL MUNICIPAL
22 JUIN 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2022-209

L'an deux mille vingt-deux, le 22 juin à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 juin 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Marie BACH.

ETAIENT PRESENTS : M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, M. Bernard REYES, Mme Catherine SERRA, Mme Florence MOLY, Mme Laurence PIGNIER, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. David TRANCHECOSTE, Mme Christelle MARTINEZ, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Monsieur Roger TALLAGRAN.

REPRESENTE(S) : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sophie BLANC, ayant donné pouvoir à Charlotte CAILLIEZ, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Jean-Yves GATAULT, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Georges PUIG, ayant donné pouvoir à André BONET, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE

ABSENT(S) : M. Louis ALIOT, M. Jean CASAGRAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pierre Louis LALIBERTE

=====

**Régie municipale du Parking Arago - Approbation du Compte Administratif-
Exercice 2021**

M. Frédéric GUILLAUMON expose :

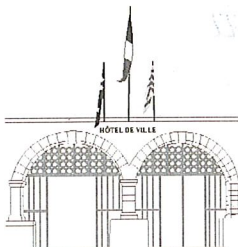
Mes chers collègues,

La régie Municipale du Parking Arago a subi comme l'ensemble des acteurs économiques des pertes d'exploitation liées à la crise du COVID 19, lors du premier semestre 2021.

Le second semestre s'est avéré plus favorable, mais malgré cela la Régie a du faire face à des pertes de recettes d'exploitation au regard des prévisions du budget primitif 2021 d'un montant de 288 723 €.

Conformément aux dispositions réglementaires, il convient d'examiner le compte administratif de la Régie Municipale du Parking Arago,

Considérant que ce compte administratif reprend les données comptables des parkings Arago et Saint Martin,



Considérant que le Conseil d'exploitation de la Régie Municipale du Parking Arago s'est prononcé favorablement sur ce Compte Administratif,

Aussi, nous soumettons aujourd'hui à votre examen le compte administratif 2021 de la régie municipale du Parking Arago qui peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
RESULTATS REPORTEES		810,26	104 303,19		103 492,93	
RESULTATS AFFECTES						
OPERATIONS DE L'EXERCICE	14 044,87	5 485,97	1 674 691,05	1 541 276,35	1 688 735,92	1 546 762,32
TOTAUX	14 044,87	6 296,23	1 778 994,24	1 541 276,35	1 792 228,85	1 546 762,32
RESULTATS DE CLOTURE	7 748,64		237 717,89		245 466,53	
RESTES A REALISER						
TOTAUX CUMULES	7 748,64		237 717,89		245 466,53	

En conséquence, nous vous proposons mes chers collègues, d'approuver le compte administratif de la régie municipale du Parking Arago pour l'exercice 2021 et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

Une délibération spécifique précisera l'affectation de ces résultats.

OÙ cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à la majorité :

39 POUR
14 CONTRE(S) : M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN.

=====
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20220622-157623-DE 41

Accusé reçu le : 29 JUIN 2022

Affiché le : 29 JUIN 2022

M. Frédéric GUILLAUMON, Pour le Maire l'Adjoint délégué

